Les concessions de mines

On aborde la discussion des articles 1 et 78 bis relatifs aux concessions de mines.

Un long débat s'élève entre MM. Rodin, Chéron, Bouveri et le ministre. Finalement la disjonction de ces deux articles est prononcée.

M. Thomas dépose un article additionnel suivant : « Aucune concession de mines ne sera donnée tant que un arrêté aura réglée par une loi les rapports des concessionnaires et de l'Etat. »

La disjonction est prononcée par 335 voix contre 134.

La loi de finance est terminée. Le président remercie au nom de la Chambre la commission du budget et son rapporteur général et tout le personnel qui a pris en part de travaux.

M. Cochery et le Ministre des Finances remercient à leur tour les membres de la commission du budget.

La Chambre a siégé pendant 57 séances et comme de 3 nuits.

L'ensemble de la loi de finances est voté aux voix.

LE BUDGET VOTÉ

L'ensemble du budget pour 1912 est voté par 425 voix contre 79.

Le rapporteur général dépose un rapport sur le projet portant ouverture d'un douzième provisoire.

La Clôture

Après le dépôt de divers amendements, le Président donne la parole au Président du Conseil, qui, en présence d'une vingtaine de députés, dompe lecture du décret de clôture.

M. Briand décrète la session close. La séance est levée à 7 heures 45.

SÉNAT

Au début de la séance, en attendant la loi du douzième provisoire actuellement discutée à la Chambre, le Sénat vote différents projets d'intérêt local.

Le séance est reprise à 7 heures 14.

M. Kloetz dépose :

Un projet de loi portant ouverture d'un crédit provisoire applicable au mois de janvier 1912 ;

Un projet de loi portant fixation des recettes et dépenses pour l'exercice 1912.

M. Delahaye proteste parce que dans la loi relative à la médaille de 1870 on a oublié les ambulances et infirmiers et demande le vote d'un amendement en ce sens.

Cette proposition n'étant pas réglementaire, la parole est donnée à M. de Saint-Germain pour lecture de son rapport au nom de la Commission des finances, sur le projet de loi relatif au douzième provisoire.

M. Ribot tient à faire remarquer que ce n'est pas au Sénat qu'incombe la responsabilité du retard dans le vote du budget.

M. Klotz. — M. Ribot a demandé si un douzième suffisait ; tout ce que je puis dire c'est que le Sénat fera toute diligence comme la Chambre pour le vote du budget.

L'ensemble est voté à 7 heures et demie.

M. Chappi donne lecture du décret prononçant la clôture de la session extraordinaire.

LES INONDATIONS

Chinon envahie par les eaux

Par suite de la crue de la Vienne, une partie de la ville de Chinon est inondée.

Des passerelles ont été établies dans les rues pour permettre la circulation. De nombreuses caves sont submergées.

Les pommes des environs sont complètement recouvertes par l'eau.

La Vienne continue à monter. On craint de graves désastres.

Carnet du Lecteur

NÉCROLOGIE

A Arras. — Nous apprenons, avec regret, la mort de M. Lerévérend, ancien principal du Collège d'Arras et principal honoraire. M. Lerévérend succombe après une longue et douloureuse maladie courageusement supportée. M. Lerévérend, qui était membre du Bureau d'administration du Collège et du Conseil d'administration de la Caisse d'épargne, laissera le souvenir d'un homme énergique, vigilant et actif dont l'administration fut profitable et développement et à la prospérité de notre lycée d'enseignement secondaire.

Nous présentons à Mme Lerévérend et à sa famille nos bien sincères condoléances.

LE PROGRÈS DU NORD et l'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING répondent gratuitement à la vote du journal à toute demande de renseignements concernant les accidents du travail.

NOUVELLES LOCALES ET REGIONALES

Le violent incendie d'Halluin

PLUS D'UN MILLION DE DÉGATS

Hier, que nous avons été bien, dans entre 8 heures et demie, un très violent incendie est éclaté, dans des conditions inexpliquées, dans des ateliers de la maison Bierné-Van Oye.

Cette usine, située sur le Lys, à deux pas du territoire belge, couvrait une superficie de 5.000 mètres carrés. Dans les deux bâtiments, à deux étages, quelle comprenait, on fabriquait, entre les objets de vannerie, des filets de pêche et des filets à provisions.

Il était huit heures, lorsque des pompiers appelés par des hommes du premier étage et qui travaillaient encore dans les bureaux se mirent aussitôt en devoir, sous la direction de M. Tardiveau, leur directeur, d'organiser les premiers secours, pendant qu'on informait les pompiers de la commune.

Pendant une explosion rapide dans le rotin et dans les autres matières inflammables, le feu se propagea aux deux bâtiments, projetant vers le ciel d'énormes lueurs sinistres, tout l'horizon à plusieurs lieues à la ronde.

Malgré les efforts des pompiers, qui parvenaient difficilement à s'alimenter en eau, devaient rester impuissants. Aussi demande-t-on du secours dans les communes voisines, à Menin, à Roncq et jusqu'à Tourcoing, qui envoya une pompe à vapeur. Grâce à tous ces courages cumulés, on put localiser le sinistre qui, un moment, avait menacé d'embraser tout un quartier.

Il était minuit lorsque le fléau fut conjuré; mais les pompiers durent rester sur place pour noyer les décombres et empêcher le feu de se rallumer. Toute l'usine avait été la proie des flammes.

A noter que, pour éviter une catastrophe, M. Bierné, au risque de sa vie, avait courageusement pénétré dans l'usine pour lâcher les vapeurs.

Les dégâts dépasseront le million. Le bâtiment et le matériel étaient, en effet, assurés pour 700.000 francs, et l'usine nouvellement pour un demi-million de marchandises et d'approvisionnements. Il y a assurance à la Compagnie.

On croit que le feu a pris dans des déchets d'essuyage qui se trouvaient dans la forge.

Le chômage du personnel sera long et important, bien que la maison Bierné-Van Oye soit décidée à tout faire pour le réduire le plus possible. Une installation de fortune sera faite dans une usine inoccupée de la rue des Ecoles et une partie des cinq cents ouvriers pourra trouver à s'occuper à Gruson, où cette maison possède un tissage mécanique de Rets.

On cite ce fait curieux : M. Bierné était rentré, le matin même, de Hambourg, où une fabrique de vannerie fut incendiée, il y a quelques jours, assurée pour quatre millions de dégâts, et il en avait emporté des commissions s'élevant à plus de 600.000 francs.

CONSORTIUM ROYALISTE

Sous ce titre, on lit dans le *Cri des Flandres* d'aujourd'hui :

Dans notre dernier numéro nous donnions les noms des personnes qui viennent de racheter le journal l'*Indicateur*.

Notre liste était incomplète et plusieurs autres noms doivent y figurer. Comme il y a un réel intérêt à ce que ce Consortium soit connu du public, nous mettons sous les yeux de nos lecteurs les noms de ces personnages :

Ce sont : MM. Henry Langlais, de la Dépêche ; Henry Degroote, Pilchon, député ; Hémart de Neufpré ; Georges Mellot, de Cassel ; Wambergue, de Merville; Deschodt, de Cassel, ancien notaire ; Eugène Wareln, maître d'Hazebrouck ; Vandenbroucke, trésorier de la Société d'Agriculture ; Margerin du Metz, vice-président de l'Action Française.

Tous ces messieurs passent pour des royalistes, ils veulent le retour d'un roi en France par l'extermination de la République, c'est-dire la Révolutionnaire.

N'est-il pas singulier et piquant de constater que M. Warein, maire d'Hazebrouck, engage de propos délibéré, sa situation administrative dans une collaboration directe avec des royalistes.

Aujourd'hui, il y a conflit, prochainement il y aura heurt et choc entre ces plâtres dorés et le pot de fer républicaine.

Et après ? ? ?

LUX.

«Numéro passionnel»

A ce propos, on peut s'étonner que le *Cri des Flandres*, dont on a annoncé la disparition, paraisse aujourd'hui. Le *Cri des Flandres* explique lui-même la chose de la façon suivante :

NOTE

Plusieurs de nos amis, sachant que le présent numéro devait paraître, nous ont demandé si nous comptions reprendre dès maintenant la publication régulière de notre journal. Nous tenir répondre que le numéro d'aujourd'hui est un numéro occasionnel et que la publication REGULIÈRE du *Cri* reste encore momentanément suspendue.

Le monument Hector Sandras

5e liste de souscription

MM. Docteur Defontaine, Député du Nord à Maubeuge	50
Daniel Vincent, Député du Nord à Le Quesnoy	20
Pierre Rambaud, Chef de Cabinet du Préfet des Landes	20
Hénaux, Chef de la Sûreté à Paris	50
Jules Gauguier, Président du Tribunal à Meaux	100
Mme Supervielle à Paris	1000
René Bousquet, Filateur à Bagnères-Adhège	50
Dr Edmond Marlier à Avesnes	100
Maurice Bousquet à Hyères	50
Jules Supervielle à Paris	100
Edgard Martin, Filateur à Rethel	25
Henry Guillemin, Filateur à Rethel	25
Louis Hubinet, fils, Filateur à Glageon	100
Constant Deapa, industriel à Verviers	100
Saint-Rémy et Deapa, industriels à Verviers	100
Valery Lemoine, comptable à Sains	50
Arthur Thomas, comptable à Sains	10
Arsène Degrelle, employé à Sains	10
Paul Houvré, employé à Sains	40
René Dejardin, employé à Sains	10
Célestin Hennion, employé à Sains	10
Pierre Rigaumont à Sains	5
M. et Mme Moreau-Hennion à Sains	5
Mlle Joséphine Hennion à Sains	10
Henri Ducoron, jardinier à Sains	10
Henri Lefebvre, mécanicien à Sains	5
Léon Dasse, mécanicien à Sains	5
Lévin Desenfant, serrurier à Sains	10
Eugène Desenfant, entrepreneur à Sains	25
Ovide Canivet, facteur des Postes à Maubeuge	5
Edgard Dubois, employé à Paris	15
Maxime Roger-Merlin, à Sains	5
Suzanne et Madeleine Leloup-Sterbecq	5
Olivier Sterbecq, maréchal à Sains	5
Marcel Triquet, employé à Sains	5
Léon Rouly, fermier à Sains	5
Anatole Baudoin, menuisier à Sains	1
Léon Dorlenne, instituteur à Sains	5
Eugène Lermigeaux, propriétaire à Sains	5
Léon Gorisse, contremaître à Sains	5
Total	2147
Montant des listes précédentes	12004
Ensemble	14152

Les souscriptions sont reçues par MM. Paul Mariage, filateur à Sains, secrétaire du Comité ; Paul Ducroing, filateur à Sains, trésorier du Comité.

Le mystérieux auto de Watten

Bien qu'il semble difficile, d'après les premiers résultats de l'enquête, de relier au crime de la rue Ordener l'histoire de l'auto de Watten, dont nous avons entretenu hier nos lecteurs, cette affaire n'en reste pas moins troublante et la brigade mobile, dirigée par le commissaire, n'aura pas trop de tout le flair de ses fins limiers pour percer le mystère qui se fait plus impénétrable.

Nous disions hier que la gendarmerie avait télégraphié à M. l'ingénieur des mines, à Douai, en donnant le numéro de la circonscription minéralogique et en demandant le nom du propriétaire.

La réponse arrivait hier matin et fournissait cependant une déclaration effectuée à la préfecture donnant comme propriétaire de la voiture, un nommé Broutel Odilon, demeurant à Rosendaël, impasse Marréchal.

Or, l'adresse indiquée habite, en effet, un nommé Broutel Odilon ; mais c'est un marinier à ses heures, employé à la Marée et chargé de famille, le pauvre diable n'a guère pas le moyen de s'offrir une auto et sa femme, chez qui s'est rendue la police, a paru fort surprise en l'apprenant.

Brouteel, aussi, n'a pu être interrogé.

On donnait d'autre part, de Watten, que l'un des trois hommes au revolver était revenu. Il a déclaré être Broutel Odilon.

Est-ce lui ?

C'est de quoi nous apprendra l'enquête ouverte par la brigade mobile.

Mais à l'instant même une grande clameur nous cases bras et jambes.

Nous écrivions au pont, comme si nous dessinons le tranchir.

Le tubé de Waterloo Station passait sous la Tamise à quelques mètres en amont ; les quais de descente s'ouvraient près de chez, que nous pouvions être une deuxième fois arrêtés comme suspects, et nos Japonais aussi, encore que l'un d'eux, sous sa tournure vulgaire, dissimulât le représentant auprès du roi George, de Sa Majesté Stéréotypée le Mikado, m'plus ni moins!

Tout à coup l'oreille nous tinta.

A la même seconde chacun de nous indiqua du doigt la direction du pont de Blackfriars à présent tout proche.

On y percevait très distinctement le cri bizarre des pompiers arrivant de quatre ou cinq stations sur leurs automobiles.

Un même espoir nous rassembla.

Keog, Pigeon, David, Tom Davis en tête, nous nous mîmes à courir, pas long à dévaler, pas long à franchir, pas long à dépasser les quais de la Tamise.

Le pont, enfin.

Le pont, enfin, mais, ô ironie, le pont, tout le pont, rien que le pont, rien que le pont, rien que